



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

Cinquante-quatrième session

3-12 février 2016

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : repenser et renforcer le développement social dans le monde contemporain**

### **Déclaration présentée par Maryknoll Sisters of St. Dominic, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

### **Renforcement du développement social à travers l'autonomisation des personnes âgées**

Maryknoll Sisters of St. Dominic est une congrégation de religieuses, présente dans 24 pays, qui appuie les efforts que déploie le Conseil économique et social pour promouvoir le développement social. Pour ce faire, l'organisation souligne qu'il importe de donner aux personnes âgées les moyens de se prendre en charge afin qu'elles puissent, dans la mesure de leurs capacités, contribuer au renforcement du développement social. Le qualificatif « social » conférant à la notion de développement un caractère inclusif, par conséquent, personne ne doit en être exclu, sous peine de fragiliser les éléments constitutifs du programme de développement social. La société ne doit pas sous-estimer la capacité des personnes âgées à contribuer au développement durable, en dépit des limites que leur impose leur condition physique.

Selon l'article 6 de la Déclaration politique accompagnant le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, le « monde moderne a des richesses et des moyens technologiques sans précédent et a offert des opportunités extraordinaires: donner aux hommes et aux femmes la possibilité d'atteindre le troisième âge en meilleure santé et avec un bien-être mieux réalisé; s'efforcer d'obtenir l'inclusion et la participation intégrales des personnes âgées dans la société; permettre aux personnes âgées de contribuer plus efficacement aux activités de leur collectivité et au développement de leur société [...] ». Pour appuyer cette déclaration, Maryknoll Sisters of St. Dominic propose que la cinquante-quatrième session de la Commission du développement social insiste sur la nécessité d'autonomiser les personnes âgées pour renforcer le programme de développement social. En les outillant pour faire d'elles des agents du développement social, les personnes âgées pourront mieux encadrer les jeunes pour qu'ils deviennent de meilleurs futurs dirigeants.

Dans son avant-propos au Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, Kofi Annan affirme que « chacun d'entre nous, qu'il soit jeune ou vieux, doit participer au renforcement de la solidarité entre les générations [...] ». Maryknoll Sisters of St. Dominic est convaincue qu'une telle solidarité mobilisera les capacités nécessaires au renforcement du développement social. En outre, à son article 5, la Déclaration politique précise : « Nous reconnaissons également que les personnes, au fur et à mesure qu'elles vieillissent, devraient mener une vie caractérisée par l'épanouissement, la santé, la sécurité et la participation active à la vie économique, sociale, culturelle et politique de leur société ». Incontestablement, grâce à leur connaissance et leur sagesse, les personnes âgées ont jeté les bases de la structure économique mondiale. Cependant, en raison des progrès technologiques rapides, elles se sentent impuissantes, estimant que l'on ne peut plus apprendre à un âge avancé. Or, des personnes âgées ont démontré qu'elles pouvaient maîtriser les nouvelles technologies, leur ouvrant, ainsi, de nouvelles perspectives professionnelles même à un âge avancé.

Les personnes âgées – à l'instar de toute autre personne - ont le droit de s'épanouir physiquement, intellectuellement et psychologiquement en acquérant de nouvelles compétences en fonction de leurs aptitudes. Les religieuses de l'organisation Maryknoll Sisters sont pour la plupart d'un âge avancé. Pourtant,

elles continuent de contribuer au développement social en écrivant des livres pour enfants et en dispensant des cours dans le monde entier à travers Skype. Par conséquent, Maryknoll Sisters proposent que la Commission réfléchisse aux moyens de surmonter les écueils entravant les actions de proximité à l'intention des personnes âgées, telles que le fossé technologique entre les zones urbaines et les zones rurales. Si les programmes de proximité sont plus faciles à mener auprès des populations âgées en milieu urbain, les réaliser au bénéfice des personnes âgées du monde rural constitue un véritable défi. L'organisation suggère la création de partenariats entre la société civile et les pouvoirs publics pour mettre au point et financer des programmes au bénéfice des personnes âgées dans les zones urbaines et rurales.

En conclusion, l'organisation souligne qu'il importe d'élaborer, dans les programmes de développement social, des politiques qui favorisent l'inclusion des personnes âgées; une étape qui renforcera le développement social. Investir dans des services qui profitent à tous les citoyens, c'est investir en faveur du renforcement du développement social. L'organisation demande instamment à la Commission de tenir compte des points réitérés dans la présente déclaration lors du débat politique de la cinquante-quatrième session de la Commission du développement social.

---